

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MERCREDI 29 JUIN 2022**

19 h 00 - Ouverture de la séance du C.M.

Sont présents : Mesdames SANDROLINI Yseult - SAMUEL Françoise -
Messieurs SCHÜLER Jean - GIRARD Daniel – LEBERT Guy - REYNAUD
Pierre - SAMUEL Jérôme - ROBERT Gilles

Absents excusés : REYNAUD Pierre-Yves - MULLER Muriel
BOGDANOVIC Sophie donne pouvoir à LEBERT Guy

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

SAMUEL Françoise est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2022 est adopté.

ECLAIRAGE PUBLIC - CŒUR DU VILLAGE

Mr le Maire rappelle au conseil municipal qu'une première vague d'extinction de l'éclairage public a eu lieu l'an dernier sur les parties extérieures du village de 0h à 5h. Suite à la réunion publique au mois de mai 2022 et après discussion, il a été décidé d'éteindre le cœur du village de 0h à 5h. Toutefois une dérogation pourra être donnée ponctuellement après une demande faite par le responsable de la manifestation. Approuvé à l'unanimité.

Deux panneaux devront être installés aux entrées du village pour avertir de cette nouvelle situation.

De plus, cette extinction permettra de rentrer dans la « réserve de ciel étoilé » organisé par le Parc des Baronnie.

MODIFICATION DES STATUTS SYMENERGIE05

Le Président du SyMÉnergie05 présente la réforme statutaire portant sur le changement de nom et d'adresse du syndicat, sur une actualisation consécutive aux évolutions législatives récentes et sur l'ajout de nouvelles compétences.

Le conseil approuve à l'unanimité ces modifications.

PUBLICATION DES ACTES POUR LES PETITES COMMUNES

Il est obligatoire de délibérer pour se prononcer du choix retenu entre différentes règles de publication des actes des collectivités locales : affichage, publication sur papier ou sous forme électronique. Le Conseil décide à l'unanimité de ne rien changer et de continuer l'affichage de la publicité des actes de la commune par

publication papier, et dans ce cas, ces actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite.

TARIF CANTINE SCOLAIRE

Pour rappel, les repas de la cantine scolaire seront livrés par Mme Sophie IMBERT de Méreuil (05) pour l'année scolaire 2022-2023 au prix de 6,00 €/repas/enfant. L'an dernier les repas étaient fournis par l'ADSEA de Rosans au prix de 5,54 € soit une augmentation de 0,46 €. Prise en charge par les communes de 1,50 €. Le tarif par repas est revu à la hausse soit 4,50 € au lieu des 4,10 €. Accepté à l'unanimité.

(arrivée de Pierre-Yves REYNAUD à 19h30)

APPROVISIONNEMENT EN EAU

Monsieur le Maire s'inquiète de la sécheresse annoncée et tient à ce que toutes les fontaines du village soient approvisionnées en eau. Celles qui sont branchées sur le réseau d'eau potable sont équipées de robinets à pression par mesure d'économie ; celles qui sont alimentées par des sources doivent pouvoir couler en permanence, pour l'agrément des villageois et des randonneurs. Monsieur le Maire demande à être mandaté afin de prendre toutes mesures pour que cette ressource soit disponible à toutes les fontaines. Après en avoir délibéré et avec 8 voix Pour, 1 Contre et 1 Abstention, le Conseil Municipal autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin que la ressource en eau soit disponible à toutes les fontaines.

QUESTIONS DIVERSES

- Plan d'action : réduction des fuites d'eau potable

Les services d'Ingénierie Territoriale (IT05) propose leur soutien pour trouver un bureau d'étude et nous aider à rechercher les zones fuyardes et installer des vannes de sectionnement sur le réseau.

- Sécurisation de la traversée du village

De nouveaux travaux sur la RD949 doivent avoir lieu dans les prochaines années (enfouissement des photovoltaïques de Ribeyret-L'Épine au poste source, enfouissement de la ligne 20000 volts). Il est proposé de faire financer les travaux de sécurisation de la traversée du village par ENEDIS. Un autre projet est de passer la traversée du village à 30 km/h. En attente de l'avis des services concernés.

- Contrat aidé avec POLE EMPLOI

La commune peut envisager de recruter un employé grâce au contrat PEC CAE. Un dossier est en cours.

- Apéritif de 14 juillet à 11h30 devant l'arbre de la Liberté (Monument aux Morts) suivi d'un repas tiré des sacs

La séance est levée à 20 h 30.